



Procès-verbal du Conseil d'UFR des Sciences de Santé

Lundi 23 juin 2025

Présents : Florence BOUYER, Anaïs CARNET, Leelou JALOCKA, Cyprien GUILLOT, Gabriel LAURENT, Agnès JACQUIN-PIQUES, Éric LESNIEWSKA, Marc MAYNADIÉ, Franck MENETRIER, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Alexia ROULAND, Luc THOMAS, Christine TOURNAY, Catherine VERGELY.

Via teams : Philippe FAGNONI, David GUILLIER, Céline LAURENT, Caroline HOUTMANN.

Procuration : Laurence DUVILLARD pour Marc MAYNADIÉ, Davy LAROCHE pour Marc MAYNADIÉ.

Excusés : Victorin AHOSSI, Amandine CHIRADE, Vanessa COTTET, David ERIMUND, Marc GARRETA, Marjolaine GEORGES, Arthur MARCHAL, Alexandre MELOUX, Maxime SAMSON, Claire TINEL, Françoise TENENBAUM.

Absents : Mouncef ANLI MAHADI, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Guillaume BELTRAMO, Lucas CHOCARD, Justin BERNARD, Anne-Lucie BOULANGER, Capucine CRETINON, Valentin DERANGERE, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Manon FLAMAND, Loan FUMEY, Thomas FUTAUULLY, Marie-Pierre GUENFOUDI, Philippe GUERIT, David GUILLER, Anaïs GOUTERON, Gauthier HUREAU, Jean-Marie HEYDEL, Gauthier HUREAU, Didier HONNART, Anaïs JURA, Yamina KROUK, Laurent Céline, Laurine MARTEL, Katia MAZALOVIC, Julian MERAND, Aurélie MOSER, Marie-Catherine MORGANT, Thomas MOUILLOT, Thierry MOULIN, Andréa PESTANA, Lucie PORTERET, Romane PHILIPPOT, Maxence ROUILLAT, Maéva WENDREMAIRE, Eva ZETOUTOU, Narcisse ZWETYENGA.

Rappel de l'Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- I- Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 26.05.2025**
- II- Informations générales – Textes**
- III- Finances**
- IV- Pédagogie :**
 - **Médecine** : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 05.06.2025
 - **Pharmacie** : Validation du compte-rendu du Conseil de perfectionnement du 16.06.2025
- V- Points divers :**
 - **Logiciel IA ECOS Pr**
 - Certification OET en Anglais en Santé
 - Demande de subvention Colloque
 - UE Responsabilités Pédagogiques/Médecine, Odontologie
 - Logiciel stages « DIOSEL »
 - Audace d'entreprendre
- VI- Questions des étudiants**
- VII- Questions diverses**



Le Pr Marc Maynadié, Doyen de l'UFR de Santé, ouvre la séance à 17H05 en visioconférence en salle R01 de l'UFR de Santé. Il adresse ses remerciements aux membres présents pour ce dernier conseil de faculté de l'année 2024-2025. Sa gratitude s'étend également à tous les participants ayant contribué aux différents projets et travaux évoqués durant cette période.

I. Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 26.05.2025

Mme Bouyer a demandé à ce qu'une modification au compte-rendu soit apportée au sujet des responsabilités pédagogiques, page 13 :

Au lieu de : "Mme Bouyer affirme être la seule à avoir été remplacée."

Lire : "Mme Bouyer affirme être la seule à avoir été remplacée, et refuse le poste de suppléant."

M. Fagnoni demande à ce que le DES de Pharmacie n'apparaisse pas dans les responsabilités transverses car c'est de la coordination DES.

Ce compte-rendu est validé à l'unanimité par le conseil ainsi que les modifications demandées.

• Outil IA pour les entrainements ECOS

Sur la demande du Doyen, le Pr Gabriel Laurent, présente un outil IA qui pourrait aider les enseignants à la préparation des ECOS et s'étendre éventuellement à des tests d'évaluation. Cet outil n'est pas encore abouti, c'est une première conception.

Une démonstration avec le logiciel est faite en temps réel, avec plusieurs cas de syndrome pathologique qu'un patient simulé peut présenter. Elle se déroule sous forme de questions/réponses de vive voix entre le praticien (avatar) et le patient (l'étudiant).

Possibilité de partager des documents, des images, des radios afin de mieux identifier la pathologie. Le personnage peut être changé en patient simulé, professionnel de santé ou en acte avec vidéo d'analyse. Les cas peuvent être adaptés avec plusieurs niveaux de connaissance.

Un étudiant en MM2 a été très intéressé par cette présentation et a contacté la compagnie DAVY qui propose de le mettre à disposition et développer ce logiciel avec 200€ abonnement mensuel.

Plusieurs questions majeures se posent :

Comment le déployer ? Financement de cette application ? Droit d'auteur ? Comment le distribuer ? Un abonnement ? Tarifs réduits si étudiants de l'UBE ?

Le Pr Maynadié trouve cette idée très intéressante et propose plusieurs axes de solutions :

- Demander le budget dans le cadre de développement de l'enseignement numérique. L'argent permettra également de développer le logiciel en produisant d'autres scénarios.
- Un sujet de travail pour des étudiants en stage.
- Un dossier de thèse peut être monté.

Le Pr Ortega-Deballon trouve que c'est une bonne idée à développer. Il souligne cependant que l'absence du côté humain est dommage. Elle est observable lors des ECOS et permet d'évaluer la réaction de l'étudiant face au patient.



Le Pr Laurent précise que l'intelligence artificielle conservera son objectivité, indépendamment du vocabulaire utilisé dans les questions. Si la question est hors sujet, elle répondra clairement. Mme Carnet l'a utilisé en Anglais et l'expérience était très favorable.

Le Pr Maynadié est très favorable pour que ce projet continue à être développer.

II. Informations générales – Textes

- **Déclaration du Ministre de la Santé hier au Sénat / Santé** : la PPL visant à supprimer le « numerus apertus » est adoptée au Sénat ; les doyens et étudiants inquiets. (*cf annexes*)

Le Ministre de la Santé et de l'accès aux soins, M. Yannick Neuder, avait annoncé sur les réseaux qu'il souhaitait supprimer le « numerus apertus », pour former plus de médecins. (*Proposition de Loi N°1424 citée dans les textes*) Ce texte vise à réformer les modalités d'admission et de places ouvertes dans les études de médecine et à augmenter le nombre d'étudiants.

Pour augmenter le nombre des médecins, il souhaite récupérer les étudiants partis à l'étranger pour leur cursus d'étude et consolider le dispositif des passerelles qui consiste à permettre la reconversion de professionnels paramédicaux dans les études de médecine.

Suite à cette déclaration, de nombreuses réunions ont eu lieu et sont prévues à l'avenir.

Le Pr Maynadié explique que le Ministère voudrait que cela passe très vite en conseil d'Etat pour que cela mis en application dès septembre prochain. Cependant l'UFR ne possède ni l'infrastructure, ni l'encadrement nécessaire pour la mise en place de ce texte. Il est important de ne pas négliger la qualité de la formation au profit de la quantité.

- **Note de prévention** : Travail par forte chaleur (*cf annexes*)

Une note de l'UBE est parue concernant la chaleur, un certain nombre de mesures sont à prendre en compte. Un numéro en cas de malaise est disponible.

Mme Tournay explique que le SNPTES a envoyé un message de prévention à l'ensemble des personnels.

Les demandes d'aménagement des heures de travail, sous réserve de l'accord de leurs chefs de service, seront acceptées.

Un test de température a été fait dans certains bureaux à l'étage, avoisinant les 29°C l'après-midi. Les bureaux du rez-de-chaussée ont une différence de -4°C.

Les précautions de base :

- Mettre en place des horaires décalés en accord avec les horaires d'ouverture du bâtiment tout en évitant le travail isolé.
- Le début de la journée pourra être fixé à 7h autoriser de manière exceptionnelle l'aménagement du temps de travail par l'octroi de journées ou de mi-journées en télétravail
- Veiller à la ventilation des locaux le matin à la première heure
- veiller à l'installation des personnes dans une pièce plus fraîche si c'est possible la nécessité de s'hydrater régulièrement
- veiller à réduire les activités physiques nécessitant des efforts prolongés



- éteindre le matériel électrique non utilisé de façon à éliminer toute source de chaleur supplémentaire

N°Vert canicule : 0800 06 66 66

Le Pr Vergely demande la possibilité d'installer des fontaines à eau refroidies avec filtres, si le prix est raisonnable. Le système avec un réseau d'eau serait préférable.

Le Pr Maynadié demande à ce que des devis soit réalisés afin de pouvoir étudier cette idée.

1/Arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maîtres de conférences des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature – vague 2 NOR : MENH2514180A

UFR DIJON non concerné.

Publié au Journal Officiel.

2/Arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de professeurs des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature – vague 2 NOR : MENH2514214A

UFR DIJON non concerné.

Publié au Journal Officiel.

3/Arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature–vague 2 NOR : MENH2514990A

UFR DIJON non concerné

Publié au Journal Officiel.

4/Arrêté du 28 mai 2025 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2025 et fixant les modalités de candidature – vague 2 NOR : MENH2514989A

UFR DIJON non concerné

Publié au Journal Officiel.

5/Décret no 2025-467 du 28 mai 2025 portant diverses dispositions relatives aux praticiens à diplôme hors Union européenne NOR : TSSH2511403D

Publics concernés : *médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes obtenus dans un Etat autre que ceux membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen.*

Objet : *aménagement des procédures du concours des épreuves de vérification des connaissances et de l'autorisation d'exercice provisoire.*



Le présent décret permet, d'une part, de faire évoluer la procédure de droit commun d'autorisation d'exercice, des épreuves de vérification des connaissances, en créant une voie interne au concours et en permettant une modulation des parcours de consolidation des compétences des lauréats.

D'autre part, le décret apporte quelques aménagements à la procédure d'autorisation d'exercice provisoire et au dispositif dérogatoire bénéficiant à certains territoires d'outre-mer.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication, soit le 30/05/25.

Publié au Journal Officiel le 29.05.2025.

6/Décret no 2025-468 du 28 mai 2025 relatif à l'aménagement de la procédure des épreuves de vérification des connaissances NOR : TSSH2515081D

Publics concernés : médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens titulaires de diplômes obtenus dans un Etat autre que ceux membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen.

Objet : afin de tenir compte de l'engagement des praticiens diplômés hors Union européenne (PADHUE) exerçant déjà sur le territoire national, le présent décret contribue à l'aménagement des procédures du concours des épreuves de vérification des connaissances. Le présent décret permet la création d'une voie interne aux épreuves de vérification des connaissances. Il définit les bénéficiaires de la voie de concours interne créée par le décret no 2025-467 du 28 mai 2025 portant diverses dispositions relatives aux PADHUE. Il aménage les modalités d'organisation des épreuves des voies interne et externe du concours (sujets, épreuves, jurys).

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Publié au Journal Officiel le 29.05.2025.

7/Arrêté du 13 juin 2025 portant approbation d'un avenant à la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Université Numérique En Santé et Sport.fr (UNESS.fr) »

NOR : MENS2505386A

Il fixe les objectifs du groupement pour :

- proposer un environnement numérique, des services à valeurs ajoutées et des contenus pédagogiques mutualisés pour la formation initiale et continue des professionnels de santé et du sport ;
- favoriser la mutualisation des ressources numériques d'enseignement et de formation des universités contractantes afin de promouvoir un système d'enseignement de la santé et du sport, appuyé sur les technologies d'information et de communication les plus compétitives pour la formation initiale et la formation continue des professionnels de la santé et du sport ;
- favoriser et coordonner la création et la diffusion de contenus numériques pédagogiques de qualité, sous le contrôle de l'Université, avec la collaboration des collèges d'enseignants et des sociétés savantes pour chaque discipline ;
- participer à la formation des enseignants, des personnels techniques et administratifs, à la pédagogie numérique et aux usages pédagogiques des TIC ; former les professionnels de la santé et du sport à l'usage des TIC ;
- favoriser la formation par le numérique des étudiants et des professionnels de la santé et du sport à la recherche scientifique ;



- développer les relations internationales utiles aux objectifs du GIP et contribuer à la promotion de la culture francophone des sciences de la santé et du sport ;
- contribuer au développement d’une information médicale, sanitaire et sportive de qualité par le numérique, favoriser l’éducation à la santé ;
- mener toutes les actions en veillant à leur bonne articulation avec les stratégies des universités membres, qui pourront librement exploiter les acquis du GIP pour l’ensemble de leurs unités de formation ;
- veiller également à harmoniser ses actions avec les politiques des tutelles institutionnelles, dans le respect de l’autonomie des universités.

Les activités du groupement s’étendent sur tout le territoire français.

- Détermine les membres : l’Université de Dijon en fait partie.
- Le groupement est prorogé à compter du 19/06/2025 pour un renouvellement de 5 ans

Publié au Journal Officiel.

8/Proposition de Loi N°1424 visant à améliorer l'accès aux soins dans les territoires.

Ce texte avait déjà été adopté par l'Assemblée fin 2023. Le Gouvernement a engagé la procédure accélérée le 28 Avril 2025. Il a été adopté en 1ère lecture au Sénat le 17 juin 2025 et a été transmis à l'Assemblée nationale le 18 juin. Il s'agissait du texte proposé par le Ministre Neuder lorsqu'il était député de l'Isère.

6 Finances

Mme Christine Tournay en l’absence de M. Marc Garetta, présente les différents points inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. Colloque 9th International Workshop on Nitric Oxide and Cancer Tenu d’un stand

RECETTES : 500,00 €

2. Convention de formation professionnelle

Le CESU 21 accueille les participants pour une formation aux gestes et soins d’urgence de Niveau 2 (AFGSU 2) : l’objectif étant d’acquérir les connaissances nécessaires à l’identification d’une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l’arrivée de l’équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique. Les dates arrêtées sont PH3 J1 du 08/09 au 06/10/2025, PH4 J2 du 10/09 au 04/11/2025, PH5 du 08/01 au 30/01/2026. ; Amphi 02/10 et 12/11/2025.

DÉPENSES : 9 600,00 €

3. (Zootechnie) Participation à la maintenance de l'autoclave du secteur B3 - UMR PAM

Participations 2024 : 395, 64 € HT soit 474,7 € TTC.

RECETTES : 474,77 €



4. (Zootechnie) Participation à la maintenance de l'autoclave du secteur B3 - UMR PAM

Participations 2025 : 403,55 € HT soit 605,32 € TTC.

RECETTES : 605,32 €

5. Réservation de stands pour la journée des métiers de la médecine et de l'odontologie du 19/11/2025.

Organisme privé : 1 363,64 € HT soit 1 500 € TTC

RECETTES : 1 500,00 €

Les points sont validés à l'unanimité par les membres du conseil.

7 Pédagogie :

- **Médecine :** Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 13.05.2025

Le Pr Maynadié présente le compte-rendu pédagogique de Médecine.

➤ Association TUDEM : présentation projet associatif

L'association en partenariat avec la CEMD a demandé à mettre en place une remise de diplômes pour les D4. Son objectif est de créer un évènement pour une remise avec de véritable diplôme. L'évènement est prévu pour mi-septembre et mi-octobre entre 14h et 19h, le week-end de préférence. Les invités et participants seront ciblés et limités (étudiants et parents, équipe pédagogique).

Un programme est prévu :

- Accueil
- Discours de Monsieur le Doyen et de l'équipe pédagogique présente
- Remise des diplômes
- Cocktail

Ils sont actuellement à la recherche de locaux et de financement. Pour la partie traiteur, des devis sont en cours également. Un accord de principe leur a été donné.

Mme Vergely annonce qu'elle recherche également des financements pour une remise de prix le 10 octobre prochain.

➤ Filière Orthoptie : présentation des modalités de contrôle des connaissances

Le Pr Laroche et Mme Charles ont présenté des modalités de contrôle des connaissances et de la fiche pour la filière orthoptie. Pas de particularité sur ce sujet.

➤ UMDPCS :



- **Demande d'habilitation à délivrer une formation courte : Crico-Thyroïdotomie et trachéotomie en urgence (CTU)**

C'est une demande une habilitation de création formation courte portée par le Pr Guillier, elle était au départ un DU.

Effectif pédagogique minimum : 8 et maximum : 12.

Tarifs / Droits pédagogiques : 500 €

- **Demande d'habilitation à délivrer une formation : DIU Médecine de l'exercice et du sport (MES)**

Cette formation sera en collaboration avec la Faculté de Médecine de l'université de Strasbourg et sera portée par Anais Gouteron. L'ouverture est prévue en décembre 2025.

L'Organisation pédagogique : 127 heures d'enseignement et 10 demi-journées de 4 heures de stage pratique sur 1 année universitaire.

L'enseignement sera réparti en 7 modules assurés à Strasbourg et à Dijon.

Théorie : 90 heures

Pratique : 37 heures 9 Contenu : 7 modules

Tarif : 1500€

Tarif pour les internes : 500€

- **DU International de Chirurgie Implantatoire Avancée :**

Changement de nom du DU international de chirurgie implantaire avancée en DU International d'Implantologie Orale Clinique.

- **Modification fiche UE adaptation physiologique et comportementale** portée par le Pr JACQUIN-PIQUES.

La fiche UE est modifiée pour intégrer un système de bonification. Les étudiants assidus aux cours recevront des points supplémentaires.

➤ **Scolarité : Validation des calendriers 2025-2026**

En septembre les calendriers seront validés avec le groupe de travail du Pr Ornetti. Le Pr Maynadié a pris la décision de valider le logiciel de gestion des stages « DIOSEL » qui sera mis en place dès septembre prochain.

➤ **Questions Diverses**

- **Points PASS LAS**

Le Pr Maynadié demande au Pr Jacquin-Piques de faire un nouveau point.

Le Jury des LAS a constaté que le nombre de place est plus important que le nombre de candidat dans les 3 filières suivantes :

- Maïeutique
- Pharmacie : exemple LAS 1 : 1 candidat pour 11 places vacantes ; LAS 2 : 5 étudiants pour 24 places vacantes
- Kiné

Pour la Pharmacie : 37 candidats aux oraux pour 24 places mais certains candidats ont plusieurs filières pour les oraux ce qui est inquiétant.



Les candidats n'ont pas les notes suffisantes pour être admis (10/20 min), ce problème ne se posait pas avec le système des concours. Il y aura probablement un reversement de place à l'avenir.

En Médecine et Odontologie, en revanche il y a plus de candidats que de place.

La communication a été pourtant renforcée (présence dans les salons, etc...). La profession devrait peut-être améliorer sa communication, tant du côté des pharmaciens d'officine que des industriels. L'offre d'emploi est pourtant importante dans cette spécialité.

La complexité croissante du système de recrutement peut décourager de nombreux étudiants.

- **Licence Santé**

Une discussion s'engage sur le sujet. Certaines questions se posent :

- Trouver un nouveau nom
- Création des maquettes lors du 1^{er} trimestre 2025 pour une mise en place en septembre 2026
- Qui seront les enseignants chargés de dispenser les cours

- **Tricherie aux examens**

Suite au signalement du Pr Jacquin-Piques sur des tricheries massives, il a été décidé de rappeler par message les règles à faire respecter lors des examens. Elles sont issues du CNG et sont à faire appliquer rigoureusement.

Le Pr Vergely signale un souci identique mentionné au comité pédagogique de pharmacie. Des étudiants ont triché suite au manque de vigilance de l'enseignant. Mme Bouyer soulève également le problème du placement trop rapproché des étudiants dans les salles d'examens.

Le compte-rendu du comité pédagogique de Médecine est validé par le conseil de l'UFR.

- **Pharmacie :** Validation du compte-rendu du conseil de perfectionnement du 16.06.2025

Ce conseil accueille uniquement des responsables d'année, de parcours et des membres extérieurs.

Les sujets qui ont été évoqués sont présentés succinctement par M. le Vice-Doyen de Pharmacie :

- Présentation des bilans des jurys 2023-2024,
- Remerciement à Mme Bouyer et Mme Seguy, responsables de la filière internat pour leurs taux de réussite qui est au-dessus de la moyenne nationale,
- Présentation de l'évolution des filières en pharmacie de 2013 à 2025, avec un constat de baisse en Industrie au niveau national,
- Présentation des actions de communication Pharmacie (JPO, Salons, etc...)
- Présentations sur les élections de l'université

Suite au Conseil de perfectionnement, il a été décidé de renforcer des actions de communication autour du métier et des études de pharmacie, d'inclure des chapitres de cours spécifiques en IA dans la formation, les cours sur les médicaments falsifiés et les renforcements sur les cours de management. D'inclure des domaines de compétences en examen du CSP et les sujets d'examen de CSP.

Le sujet du projet de la réforme du premier cycle a été abordé ainsi que de l'évaluation Formation par le CIDPharMEF qui coûte entre 8000 € et 10000€ et qui sera financée par la taxe d'apprentissage.



- **Comptes-rendus des comités pédagogiques et du conseil UFR**

Mme Bouyer questionne l'absence de certains propos dans les comptes-rendus et remarque que le délai est trop court entre leur diffusion et leur validation au conseil UFR pour les lire attentivement.

Le Doyen souligne l'importance de présenter rapidement ces documents au conseil afin d'assurer un suivi régulier des dossiers et de ne pas prendre de retard sur l'évolution des différents sujets.

Après discussion, le conseil décide de :

- prolonger le délai si possible avant validation des PV de Pharmacie,
- adopter un format plus concis (focus sur les sujets et décisions),
- supprimer les retranscriptions de discussions,
- renommer ces documents "procès-verbaux" au lieu de "comptes-rendus".

Le compte-rendu pédagogique de Pharmacie est validé par le conseil UFR.

- **Odontologie**

Le compte-rendu d'Odontologie sera présenté à la rentrée prochaine.

- **Certification OET en Anglais en Santé**

M. le Doyen informe le conseil que Mme CARNET a été nommée dans le programme national de prévention qui se nomme «prédaction » conduit par l'INSERM.

Mme CARNET présente la certification OET qui a vu le jour en Australie et a été reprise par Cambridge.

C'est un test d'anglais international conçu pour les professionnels de Santé, qui est reconnue par : UK, USA, Australie, Canada, Irlande, etc.

- ✚ **Pourquoi passer l'OET (Occupation English Test) ?**

- Spécifique au domaine de la santé
- Aide à communiquer efficacement avec patients et collègues
- Nécessaire pour visas, inscriptions, emploi

- ✚ **Les professions concernées sont :**

- Médecins
- Infirmiers
- Pharmaciens
- Dentistes
- Kinés
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Diététiciens
- Vétérinaires
- Podologues
- Optométristes



✚ **Le format du test :**

- 4 compétences clés :
 - *Listening* (~45 min)
 - *Reading* (60 min)
 - *Writing* (45 min)
 - *Speaking* (~20 min)

✚ **Listening**

- 3 parties : consultations, extraits pros, présentations
- Contextes : consultations, réunions, conférences
- Questions : prises de notes, QCM

✚ **Reading**

- Part A : recherche rapide d'infos (15 min)
- Part B : textes courts (mémos, consignes)
- Part C : articles longs (recherches)

✚ **Writing**

- 1 lettre professionnelle (ex : transfert, recommandation)
- Basée sur un cas clinique
- Évaluée sur pertinence, structure, style

✚ **Speaking**

- 2 jeux de rôle : situation avec un patient
- Préparation : 3 min
- Contexte : expliquer, rassurer, conseiller

✚ **Résultats**

- Notation : A (excellent) à E (insuffisant)
- Pas de score global, chaque sous-test noté séparément
- Score cible : B+ dans chaque sous-test (selon autorité)

✚ **Préparation**

- Cours d'introduction gratuits
- Échantillons & tests blancs
- OET Pulse : test d'évaluation

✚ **Modalités**

- Papier, ordinateur, en ligne (OET@Home)
- Résultats : 10 à 16 jours
- Centres officiels + option surveillance à distance

✚ **Tarifs** : 500€ par test et par étudiant

Cette certification est idéale pour intégrer le secteur de santé anglophone.



- **Demande de subvention Colloque**

Mme CARNET dirige le comité d'organisation du 47ème colloque international du GERAS (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité). Ce groupe rassemble les enseignants et chercheurs des UFR non linguistes. Le colloque se déroulera à Dijon l'an prochain, pour la troisième fois. Son thème se portera sur la collaboration entre experts disciplinaires et spécialistes linguistiques. Parmi les conférenciers figureront un médecin américain qui collabore avec des linguistes et un linguiste qui coopère avec des médecins. Il y aura une collaboration également avec des personnes de l'UFR avec qui ils travaillent en table ronde

Mme CARNET demande une participation financière de l'UFR pour l'organisation de ce colloque.
Un montant de 500 € est accordé.



- UE Responsabilités Pédagogiques/Médecine, Odontologie

Le Pr Maynadié présente la liste des responsables pédagogiques :



ORGANISATION GENERALE EQUIPE PEDAGOGIQUE DE DIRECTION

2025-2029

SPE	CYCLES	PROMOS	Responsables Pédagogiques	
			TITULAIRES	SUPPLEANTS
		PASS/LAS - Présidente jury sélection	Agnès JACQUIN-PIQUES	
		PASS/LAS - Présidente jury de validation	Françoise GOIRAND	
MEDECINE	1	DFGSM 2	Damien DENIMAL	
		DFGSM 3	Guillaume BELTRAMO / POD	
	2	Responsable Cycle et points de parcours	Maxime SAMSON	
		MM1	Jérémy BARBEN	Hélène GREIGERT
		MM2	Cédric ROSSI	
		MM3	Matthieu BLOT	
		ECOS	Matthieu BLOT	Louis ARNOULD
	3	INTERNAT	Charles GUENANCIA	
	TRANSVERSES	Pédagogie numérique	Hervé DEVILLIERS	
		SIDES-UNESS		
		Parcours SUP	Stéphanie LEMAIRE	
		Référent handicap	Lucie AMOUREUX	
		Patients partenaires	Laurence FAIVRE	
Prépa EDN		Maxime NGUYEN		
	UE TUTORAT	Stéphanie LEMAIRE	Anne TESSIER	
ODONTO	1	OD2 /DFG S02	Fodda L HOMSY	Mathilde BAS
		OD3 / DFG S03		
	2	OD4 / DFA S01	Nihad-Alexandre AL HALABI	
		OD5 / DFA S02		
COMMUN		Ecole INSERM /Double cursus / M1 Santé	Jean-marie HEYDEL	Laurence DUVILLARD
		Service sanitaire	Vanessa COTTET	
		International/ANGLAIS	Anaïs CARNET	
		Formations PARAMEDICALES	Shalina BECHOUA	
		Comité des Gardes et Stages	Thomas MALDINEY	
		CQVPES	Pierre-Emmanuel CHARLES	
		IPA	Benjamin BOUILLET	



- **Logiciel stages « DIOSEL »**

Le Pr Pablo Deballon-Ortega pose plusieurs interrogations précises concernant les stages : organisation générale, structure du pôle, types de stages proposés et identification des responsables décisionnels.

Le Pr. Maynadié souhaite d'examiner ces points lors du comité pédagogique de perfectionnement de Médecine prévu en juillet. Les membres de la commission des gardes et des stages (CGS), y compris les représentants étudiants et le personnel de la scolarité, seront invités à cette réunion.

- **Audace d'entreprendre (programme en PJ)**

L'association fondée par le président Jean-Philippe Girard vise à encourager l'esprit d'entreprise. Un colloque se tiendra le 9 novembre 2026 au « ZÉNITH » de Dijon, de 9h à 18h. L'événement cible toutes les générations, des enfants de 10 ans aux seniors de 70 ans, afin de stimuler leur intérêt pour l'entrepreneuriat. Au programme : jeux, conférences et tables rondes. Le Doyen invite étudiants, professeurs et chercheurs intéressés par la création d'entreprise à participer.

8 Questions des étudiants

Néant.

9 Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 19H25.



ANNEXES